Image not found or type unknown

Régularisation de charges annuelles

Par **Mickal**, le **05/02/2021** à **17:45**

Bonjour, depuis 3ans mon bailleur ne mefournit plus le décompte annuel des charges. sachant que chaque années il devait le rembourser une partie . Je lui ai envoyé n courrier en recommandé pour lui réclamer en citant l'article ci référent je n'ai reçu aucune réponse. Que puis je faire à présent ? Merci pour vos réponses

Par **janus2fr**, le **05/02/2021** à **18:09**

Bonjour,

En l'absence de régularisation des charges, vous êtes en droit de réclamer le remboursement de la totalité des provisions versées qui ne sont donc pas justifiées...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés